



Paris, jeudi 23 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05798**Modifiant l'avis n° FR/2021/05797**

Pris en application :

Code des transports

Stationnement (Quai amont de Vigneux)**Seine - Ouvrage d'Ablon****Une interdiction de stationner (tous les usagers - Défini par usagers...)****- à partir du 23/09/2021 à 10:00 au 01/11/2021 à 22:15**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief d'Ablon-Vigneux)
entre les pk 149,500 (quai Amont Vigneux) et pk 150,000 (quai Amont Vigneux)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de l'interdiction de stationnement provisoire sur les 100 premiers metres en amont du quai amont de Vigneux pendant la durée du chantier de l'écluse secondaire d'Ablon. Cette partie sera réservé au chantier pour l'amener du matériel.

La zone est signalée par un balisage.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

02/11/2021

Chef de la subdivision exploitation

Signé

ZAKARIA HAJJOUJI